



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Approfondissement en droit

Table des matières

Introduction

APPDRT - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en droit vous offre un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en droit mais également d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

Il présente surtout pour tout étudiant qui le choisit, l'occasion de réaliser un stage de la pratique juridique et de vous initier à la recherche en droit à l'occasion de travaux collaboratifs.

APPDRT - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans d'autres champs du droit et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant du droit.

L'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en droit pourra faciliter éventuellement le choix de la finalité et/ou des options de son futur master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains champs de la discipline de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité et/ou d'options de son master).
2. Développer une réflexion approfondie au sujet de problématiques concrètes en droit relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences juridiques.
4. Réaliser une première expérience de travail en groupe permettant de s'initier à la recherche en discipline.
5. Réaliser une première expérience de stage afin de vivre une expérience d'insertion dans un milieu professionnel, de manière à ce qu'il puisse se rendre compte d'un certain nombre d'aspects spécifiques de la pratique de l'activité juridique ou para-juridique.
6. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

L'approfondissement comprend, en bloc annuel 2: trois cours au choix et, en bloc annuel 3: trois cours au choix ou 2 cours au choix et un stage.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

En bloc 2 et 3 l'étudiant-e a le choix entre des cours à pédagogie active et des cours à travaux de groupes. En bloc 3, il ou elle peut remplacer une de ces unités d'enseignement par le stage.

Bloc
annuel

2 3

✂ LDROI1505 <hr/>	Droits fondamentaux et libertés publiques	Nicolas Bonbled Céline Romainville	03 [q1] [30h] [5 Crédits] 	x x
✂ LDROI1510	[Empty cell]	[Empty cell]	[Empty cell]	[Empty cell]

APPDRT - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

La mineure d'approfondissement en droit est accessible à tout étudiant bachelier en droit, bloc II.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'approfondissement en droit est accessible à tout étudiant à partir du deuxième bloc annuel du programme de bachelier en droit.

PÉDAGOGIE

Le programme de l'approfondissement en droit se caractérise par :

Un large choix d'unités d'enseignement qui permet à l'étudiant de donner une orientation plus personnelle à sa formation ;

Des matières à pédagogie active qui permettent à l'étudiant de s'impliquer dans son apprentissage, d'aborder des thèmes juridiques avec les compétences déjà acquises et de développer ses compétences, ainsi que d'acquérir de nouveaux outils de compréhension des phénomènes juridiques. Les méthodes d'enseignement sont interactives et favorisent les échanges et les discussions, nourries par des lectures et une ouverture aux milieux professionnels ;

Un travail de groupe qui vise à développer la capacité de l'étudiant à mener un projet au sein d'une équipe dans laquelle chaque étudiant trouve sa place et effectue sa part de travail. Chaque équipe d'étudiants mènera une réflexion théorique, pratique, critique et prospective. La réflexion collective fera l'objet d'une présentation et d'un débat au cours. De manière générale, le travail de groupe poursuit les objectifs suivants : apprentissage coopératif, solidarité, écoute, rencontre avec des professionnels, respect dans un processus d'échange et de confrontation, implication dans l'apprentissage, esprit critique, responsabilisation, expression orale.

La possibilité de remplacer un cours par un stage d'observation se déroulant dans tous les lieux où s'exerce une activité juridique. Le stage d'observation permet aux étudiants de vivre une expérience d'insertion dans un milieu professionnel, de manière à ce qu'ils puissent se rendre compte d'un certain nombre d'aspects spécifiques de la pratique de l'activité juridique ou para-juridique. L'étudiant admis à un stage sera pris en charge par un maître de stage, participera à différentes séquences de l'activité professionnelle de son maître de stage ou de l'organisme au sein duquel travaille son maître de stage et effectuera lui-même un certain nombre de prestations, intellectuelles et matérielles, qui lui seront proposées par son maître de stage.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation prévue351 profeeefghir des tharge srir/

